Image not found or type unknown

Refus d'une demande pour des travaux au bien

Par **Vivienne**, le **29/03/2008** à **19:59**

Bonjour,

nous sommes allemandes et nous sommes en train d'acquerir un bien au sud de la france en cadre d'une copropriétaire. L'administration/syndic a refus notre demande.
Le cas est que nous sommes pas encore le propriétaire mais nous avons deja souscrit le compromis de vente. Alors d'abord ils nous ont demande de remettre la demande par le proprietaire actuel. Nous l'avons fait. Malgré c'etait refuse avec la justification qu'il sera pas valable. Il faut avant l'envoi de concocation avoir sousrit l'acte - et le syndic doit etre notifié en respectant ce delai. Mais ce impossible!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés